

de cet esprit hargneux et méfiant, qui est sans contredit un travers national, et les seconds finissent par réaliser que leurs nouveaux voisins sont des hommes aussi honnêtes et aussi raisonnables qu'eux, que leur jugement est bon et leur esprit ouvert. Les préjugés se dissipent de côté et d'autre; le Canadien français cesse de croire qu'on en veut à sa langue et à sa religion dans toutes les petites difficultés municipales qui surviennent et le Canadien anglais voit que les Canadiens français d'aujourd'hui ne sont plus les porteurs d'eau et scieurs de bois illettrés, à demi-indiens, que son père ou son grand-père connut dans les cabanes de bois rond le long de la rivière Yamaska, mais sont des hommes instruits et progressifs tout à fait capables de siéger avec lui dans les conseils et de prendre part à l'administration des affaires municipales.

La connaissance mutuelle un bon esprit et de la bonne volonté de part et d'autre produisent l'harmonie et la concorde. Souhaitons que l'exemple du comté de Missisquoi soit suivi ailleurs pour le plus grand bonheur de notre cher pays.

